07 sep 2018 -17:48

Appartient à Conseil des ministres du 7 septembre 2018

Première partie du programme 2018 des prêts d'Etat à Etat

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur la première partie du programme 2018 des prêts d'Etat à Etat.

Le Conseil des ministres a tout d'abord marqué son accord sur l'octroi d'un prêt d'État délié d'un montant de 8 millions d'euros en faveur du Burkina Faso pour le financement d'un projet de construction de 27 réseaux d'approvisionnement en eau dans la région Centre-Est. Ce prêt a reçu un avis favorable au sein du Comité Finexpo.

Le Conseil des ministres a également pris note de la modification de la deuxième partie de la troisième phase du projet "IT County Connectivity" au Kenya, financé par un prêt d'État d'un montant de 11.468.285 euros. Il a aussi approuvé la réduction de 11.880.000 euros du montant d'un prêt d'État de 11.970.000 euros accordé par le passé au Kenya pour la construction de la troisième phase d'un parc éolien et l'adaptation de la durée de remboursement de ce prêt d'État afin de pouvoir satisfaire aux conditions de concession imposée par l'arrangement OCDE.

Le Conseil des ministres a en outre décidé de préserver l'attractivité des crédits mixtes pour les banques en 2018 en fixant le rapport crédit commercial/prêt d'État pour les crédits mixtes à 31 % / 69 %. Enfin, il a pris note du programme des prêts d'État des années précédentes et des conditions liées au programme des prêts d'État pour l'année 2018.

Les prêts d'Etat à Etat sont attribués par la Belgique aux pays en développement en vue du financement concessionnel des exportations de biens d'équipement belges et de services y étant relatifs. Ils visent un double objectif : d'une part, contribuer au développement dans les pays défavorisés et d'autre part, soutenir l'économie belge par la promotion de nos exportations. En raison de leur élément don très élevé, les prêts d'Etat représentent également un instrument de la coopération belge au développement

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Alexander De Croo, Vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement, de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique50 boîte 61
1000 Bruxelles
Belgique
http://www.decroo.belgium.be

Service de presse de Johan Van Overtveldt, ministre des Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale
rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 00
http://www.vanovertveldt.belgium.be

Service de presse de Pieter De Crem, secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, adjoint au ministre chargé du Commerce extérieur
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique

© 2020 - news.belgium.be